

## Le Courrier de la Marche Mondiale des Femmes contre les Violences et la Pauvreté

N° 72– 15 novembre 2006 - Bonjour, voici quelques textes, rendez-vous et communiqués concernant les droits des femmes, en espérant qu'ils vous seront utiles. Ceci est un bulletin de collecte d'informations, ce qui veut dire que nous ne sommes pas obligatoirement d'accord avec tout ce qui est écrit (sauf pour les communiqués signés Marche mondiale des Femmes). Si vous recevez ces informations plusieurs fois (attention, vérifiez que l'expéditeur est bien directement la Marche) ou si vous ne voulez plus les recevoir, répondez à ce mail. Faites passer à vos réseaux et amis. Amicalement.

Coordination Française Marche mondiale des femmes 25/27 rue des Envergies, 75020 Paris, tel 01 44 62 12 04 ; 06 80 63 95 25, Site : <http://www.marchemondiale.org>.

---

### MOBILISATIONS

1 - Les femmes polonaises brisent le silence. Elles exigent l'avortement légal !

2 - Campagne des femmes iraniennes contre la peine de lapidation

### TEXTES

3 - Barcelone : des féministes musulmanes revendiquent la libre disposition de leur corps

4 - Plan petite enfance: assouplissement du congé maternité

5 - Communiqué de presse du réseau "Encore féministes !"

### DEBATS, REUNIONS, COLLOQUES

6 - Collège de philosophie : Le féminin après le féminisme

7 - Cinquantième anniversaire du Code Tunisien

8 - Inauguration de l'Institut Emilie du Chatelet

9 - Contre les violences faites aux femmes : une journée pour l'action en Ile de France

### FILMS, LIVRES, SORTIES...

10 - Vuyazi le caravansérail des femmes

11 - 25 ans de Radio Libertaire

---

### RAPPEL DATES

- 25 novembre, manifestation contre les Violences faites aux femmes (nouvelle réunion préparatoire le 23 octobre à Paris)

- 2 décembre, manifestation nationale des chômeurs-chômeuses

### MOBILISATIONS

#### 1 - Les femmes polonaises brisent le silence. Elles exigent l'avortement légal !

*Par Magdalena Ostrowska, <http://www.lewica.pl/> traduit du Polonais par Monika Karbowska*

Environ 60 personnes ont manifesté le 14 novembre devant le Parlement Polonais à Varsovie exigeant l'abrogation de la loi anti-avortement. En présence des médias, une dizaine de femmes tenaient des pancartes sur lesquelles on pouvait lire " J ai avorté ". Les organisatrices ont annoncé que ces manifestations auront lieu toutes les semaines.

L'objectif principal de ce rassemblement était un " coming out " collectif afin que les femmes puissent enfin reconnaître publiquement avoir avorté. Ce type d'action a déjà eu lieu dans les années 70 dans des pays comme la France ou l'Allemagne. Le collectif " Pro Choice 2006 " qui organise cette action espère que le tabou sera également brisé en Pologne et que des personnalités connues auront le courage de dire à voix haute " j ai avorté ". En France, par exemple, des personnalités telles que Catherine Deneuve, Jeanne Moreau, Marguerite Duras, Françoise Sagan et Marina Vlady et en Allemagne Romy Schneider ont eu ce courage alors qu'elles risquaient 3 ans de prison.

L'animatrice du rassemblement, Katarzyna Bratkowska, de l'Entente des Femmes du 8 mars et du Comité d'Aide aux Salariés Victimes de Répression KPiORP a déclaré qu'en Pologne, la seule personne qui a reconnu publiquement avoir interrompu une grossesse (à la télévision publique le 24 octobre dernier) était Wanda Nowicka, la présidente de la Fédération du Planning Familial polonais et candidate à la municipalité de Varsovie sur la liste du Parti Polonais du Travail.

Avant cet événement, les seules à parler ouvertement d'une IVG ont été Nina Andrycz et l'écrivaine Anna Bojarska. Ewa Dabrowska-Szulc, présidente de l'association Pro Femina, n'a jamais caché avoir vécu une IVG et l'a reconnu publiquement à la manifestation du 4 novembre pour le droit à l'avortement. L'écrivaine Hanna Samson a également participé à cette manifestation où elle a tenu par solidarité, une pancarte " J ai avorté ".

Au cours de la manifestation, Irena Komorowska, responsable syndicale, présidente de l'Union des Travailleurs des Services de Santé et militante du Comité d'aide aux Salariés KPiORP a raconté aux journalistes présents comment elle avait vécu un avortement du temps de la République Populaire de Pologne : " J'étais infirmière, j'avais déjà deux enfants et je savais que je ne pouvais pas me permettre d'en avoir d'autres. Je devais être responsable. Comme l'avortement était alors gratuit, le plus simplement du monde je suis allée à l'hôpital de la rue Karowa et j'ai avorté en toute sécurité, dans des conditions normales, sans peur et sans honte. Toutes les femmes en Pologne doivent aujourd'hui avoir la même possibilité que moi à l'époque ".

" Nous sommes venues ici pour briser ce silence qui est l'effet de l'angoisse et de la terreur causée par la propagande anti-avortement des 15 dernières années. Ces femmes désignées comme "criminelles", ces femmes auxquelles on dénie le droit de décider de leur vie et de vivre selon leur conscience, elles sont des millions. Le silence de ces femmes célèbres qui en privé déclarent avoir avorté est la meilleure preuve de cette peur, mais la peur n'est pas un consentement. Aujourd'hui nous sommes rassemblées pour ensemble dire " Oui, j'ai avorté ". Comme les Françaises et les Allemandes et les femmes d'autres pays nous refusons les lois piétinant les libertés fondamentales des femmes. Aujourd'hui, seule 20 % des femmes en Pologne est libre. Ce sont celles qui peuvent payer une IVG clandestine. Toutes les autres sont condamnées à accoucher d'enfants non désirés ou à avorter seules, dans des conditions dangereuses pour leur vie et leur santé. Nous exigeons l'éducation sexuelle, l'accès

universel a la contraception et l avortement libre et gratuit ! " - tel fut le discours prononcé par Katarzyna Bratkowska au cours de la manifestation.

Les manifestants ont souligné que, contrairement à ce que disent les médias, la loi anti-avortement n est pas un compromis mais l effet des pressions de l Eglise catholique. Dans les années 90, les élites politiques issus de la dissidence anti-communiste avaient décidé de faire ce cadeau a l Eglise en remerciement pour son soutien. Quand la "pseudo-gauche" social-libérale de l Union de Gauche Démocratique a pris le pouvoir, malgré les promesses électorales, les politiciens issus de ce mouvement ainsi que les médias tels que "Gazeta Wyborcza" ont vendu les droits des femmes en échange du soutien de l Eglise catholique a l entrée de la Pologne dans l Union Européenne.

" Nous sommes ici aujourd'hui parce que nous avons décidé de dire stop à l hypocrisie qui règne dans ce bâtiment " - continuait Irena Komorowska en désignant le Parlement. " L interdiction de l avortement, c est avant tout l enfer pour les femmes pauvres, les chomeuses et celles qui ont déjà une famille nombreuse et ne peuvent pas se permettre d élever un enfant de plus. Elles n ont pas de quoi payer un avortement clandestin. Seules les femmes riches, comme les épouses et les maitresses de messieurs les politiciens qui luttent avec tant d acharnement pour la " protection de la vie " peuvent se permettre un avortement. Tout simplement, elles montent dans une voiture, vont à l étranger et peuvent avorter en toute sécurité et légalité. Je ne veux pas que ces politiciens décident de la vie de ma fille et de ma petite-fille. Nous devons dire NON à cette loi restrictive qui cause la souffrance de tant de femmes. " - conclua Komorowska.

" En France ce ne sont pas seulement les femmes qui ont dénoncé l interdiction de l avortement. En 1971, 300 médecins français ont reconnu avoir pratiqué des avortements. Ils risquaient alors de perdre le droit d exercer leur métier et d aller en prison et malgré cela ils ont exigé la légalisation de l avortement pour les femmes. " - rappela Bratkowska. " En Occident, c est grace a ce genre d action et a leur courage que les femmes ont obtenu le droit à l avortement et elles commémore cette journée comme une fete, la fete de la Liberté. Et nous aussi, nous voulons commencer la fete. La Fete du Courage. Nous brisons le silence ! "

## 2 - Campagne des femmes iraniennes contre la peine de lapidation

Pas de sanction barbare, pas de peine de lapidation.

Selon l article 83 du code pénal iranien : " Seront lapidés un homme ou une femme mariés, c est-a-dire un homme ou une femme ayant un époux ou une épouse et couchant pourtant avec quelqu un d autre " Crime d'adultère.

Article 102 : " L homme et la femme adultères seront enterrés dans un trou rempli de sable, jusqu a la taille pour le premier, et jusqu au dessus des seins pour la seconde, et ils seront lapidés ".

Article 104 : " Les pierres utilisées ne devront pas être trop grosses afin de ne pas infliger la mort d un coup. Elles ne devront pas être si petites qu on ne puisse leur donner le nom de pierre. La taille moyenne sera généralement choisie afin de faire expier la faute par la souffrance ".

Nous, femmes iraniennes, protestons contre cette loi, qui est appliquée particulièrement aux femmes. Au nom du respect des Droits de l Homme et de la dignité humaine, nous vous prions de signer cette pétition pour libérer les femmes de cette forme de torture diabolique. Soyons ensemble, solidaires dans ce combat, en tant qu êtres humains. Notre revendication est internationale, auprès de tous et toutes, pour faire progresser l image et la situation des femmes dans le monde. Aidez-nous en faisant circuler cette pétition parmi vos contacts et réseaux de militance français et européens.

Nom : Prénom : Profession/Activité : Adresse email :

*Pétition émanant d un groupement de femmes iraniennes militantes, traduite du persan :*  
<http://www.meydaan.com/petition.aspx?cid=468pid=9>

Signatures à renvoyer à : [Contre-la-lapidation-en-iran@hotmail.fr](mailto:Contre-la-lapidation-en-iran@hotmail.fr)

## TEXTES

### 3 - Barcelone : des féministes musulmanes revendiquent la libre disposition de leur corps Article du Monde du 07/11/06

Pour Siham Drissi, Française d origine marocaine, 28 ans, le combat féministe est l avenir de l' slam. Les féministes musulmanes ne vont pas "descendre dans la rue pour bruler leurs soutiens-gorge", dit-elle, mais c est bien la libre disposition de leur corps qu elles ont réclamée lors du congrès qui a réuni à Barcelone, du 3 au 5 novembre, 400 membres de divers collectifs.

Un "féminisme islamique" ? On croit rêver. Certaines voix se faisaient entendre depuis longtemps sur les campus américains - Amina Wadud, Asma Barlas, Riffat Hassan -, mais elles restaient isolées. Devant l augmentation des associations et sites féministes, en Malaisie, au Nigeria, au Pakistan, Abdennur Prado et Ndeye Andujar, deux Espagnols convertis, président et vice-présidente de la principale association islamique de Catalogne, ont voulu les réunir en congrès pour leur donner une "visibilité".

Pari réussi à Barcelone ou un mouvement de libération de la femme musulmane vient de naître. Il rejette l interprétation exclusivement masculine du Coran, servant de prétexte aux pires pratiques machistes et patriarcales. "Ce n'est pas qu un problème de société islamique, ajoute Ndeye Andujar. Dans les minorités musulmanes d Europe et d'Amérique, la question des femmes est aussi explosive."

Douloureux défilé de militantes venues du Sénégal, du Pakistan, d Indonésie, d Iran exprimer la détresse des femmes, codifiée dans la charia (loi islamique) et les codes locaux de la famille : maltraitance, mariage forcé, polygamie, discrimination dans l accès au divorce et à l héritage, etc. Codou Bop explique que 12 % seulement des femmes de son pays, le Sénégal (musulman à 95 %), pratiquent la contraception : "Ces femmes passent pour être immorales, alors que toutes les autres sont convaincues que l islam est contre le contrôle des naissances. Le personnel soignant lui-même, avant de prescrire la pilule, demande l avis de l homme."

## LEVER LES TABOUS

La religion, qui ne tolère pas de relations sexuelles hors mariage, ajoute son poids de culpabilité. Toutes les batailles en faveur de l'VG se heurtent à la résistance des oulémas locaux et des chefs de famille. Les avortements clandestins tuent chaque année en Afrique 200 000 femmes. Indonésienne, Lily Munir dénonce la polygamie qui règne à grande échelle dans son pays. Pour elle, c'est un crime contre l'esprit du Coran. Dans le contexte tribal de l'époque du Prophète, la limitation à quatre du nombre des épouses était un progrès. Aujourd'hui, la polygamie est une régression : "Aucun homme n'est capable de traiter quatre épouses avec la justice égale que réclame le Coran." À son tour, l'Iranienne Nayereh Tohidi vient déplorer les impasses dans lesquelles se trouvent les luttes féministes dans son pays, freinées par le clan clérical et le gouvernement islamiste au pouvoir, dont la "rhétorique militaire et anti-occidentale" a pour effet de confiner les femmes dans leur marginalité.

Dans des contextes aussi variés, le féminisme musulman n'a pas de stratégie unique. Certaines sont modérées, d'autres plus provocatrices. Asra Nomani, Américaine d'origine indienne, veut lever tous les tabous : droit au libre choix d'un partenaire sexuel et d'un mari, droit aux relations sexuelles en dehors du mariage, droit à l'homosexualité, etc. Leur trait commun, c'est l'invitation faite aux femmes de s'approprier le Coran et d'imposer une lecture "non sexiste" des textes. Elles luttent contre le verset 34 de la quatrième sourate qui prétend que l'homme a le droit de "battre" sa femme. Elles réclament le droit à une interprétation réformatrice des textes.

"Le Coran n'est pas un bloc. Il y a autant de lectures que de lecteurs", plaide Ndeye Andujar. Un autre congrès est prévu à New York sur le "leadership spirituel" des femmes, qui débouchera sur l'attribution de bourses permettant à certaines de se former pour devenir muftis et "pouvoir émettre des fatwas".

Ces féministes savent que le chemin sera long. Elles sont victimes de deux discours opposés - l'islam traditionnel et l'islamisme - qui, contre les droits des femmes, sont objectivement alliés. Il leur faut aussi compter avec les risques de récupération de leur lutte et se défendre contre le "paternalisme" des féministes occidentales". Mais les principales résistances viendront de l'intérieur de l'islam : des hommes bien sûr, mais aussi des femmes résignées, depuis tant de siècles, à la domination machiste et à la soumission.

Henri Tincq Article paru dans l'édition du 08.11.06

## 4 - Plan petite enfance: assouplissement du congé maternité

*AFP - Paris, 7 nov* : Le ministre délégué à la Famille, Philippe Bas a annoncé mardi un assouplissement du congé maternité, après concertation avec les partenaires sociaux, pour permettre un report après l'accouchement d'une partie des six semaines de congé prénatal, sur avis médical. Dès avril 2007, après concertation avec les représentants des professionnels de santé, des syndicats de salariés et employeurs, le congé de maternité sera conçu "comme un ensemble de seize semaines que la mère peut prendre comme elle le souhaite autour de la naissance", après avis du médecin et avec une durée incompressible de trois semaines avant la naissance, précise le ministère.

Cette mesure, qui fait partie du plan petite enfance présentée mardi à la presse par Philippe Bas, veut permettre "d'offrir plus de liberté aux femmes dont la grossesse se déroule bien, pour pouvoir passer un peu plus de temps avec leur bébé", ajoute le ministère.

"C'est une décision qui répond à un besoin très fort exprimé par certaines femmes de pouvoir moduler leurs congés maternité" a déclaré M. Bas à la presse lors de la présentation de son plan, mardi à Paris.

La mère ne pourra reporter son départ en congé maternité que si elle en exprime la volonté et il lui faudra un avis du médecin attestant que son état de santé lui permet de prolonger son activité.

Actuellement, le congé de maternité est de six semaines avant la naissance et dix semaines après. Les femmes peuvent cependant, si leur état de santé le permet, prolonger leur activité au-delà des six semaines, le code du Travail instaurant seulement une période de repos obligatoire de deux semaines avant l'accouchement. Mais elles ne peuvent pas alors reporter cette période après l'accouchement.

### *Communiqué de presse CNDP Plan Petite enfance : zéro pointé !*

Le ministre de la Famille, M. Philippe Bas, est grand seigneur à quelques mois des élections. Beaucoup de bruit autour de deux annonces phares que nous refusons d'applaudir.

**Congé maternité** : Cette promesse semble aller dans le sens de la liberté individuelle tant prônée de nos jours : les femmes enceintes seront libres de reporter deux ou trois semaines de leur congé prénatal à la période postnatale. Vu l'angoisse qu'elles ont pour la période suivant leur accouchement, vu leur culpabilisation au moment de la reprise du travail, certaines utiliseront cette possibilité de report quitte à prendre des risques pour leur santé et celle de leur bébé à la fin de leur grossesse. Qui en profitera le plus ? Les patrons qui pourront exercer des pressions pour que les femmes restent jusqu'à la dernière minute ? Le gouvernement qui aura moins de places de crèches à fournir et qui espère faire revenir les femmes au foyer pour faire baisser la courbe du chômage artificiellement. Nous refusons cette mesure. Elle est dangereuse. Quel recul pour le congé maternité, pour le droit des femmes en ce XXI<sup>ème</sup> siècle ! La mesure souhaitable eût été - sans toucher au congé prénatal - l'allongement de deux semaines du congé postnatal, pour les femmes qui le souhaiteraient, avec la possibilité pour les pères de le prendre aussi. . Les crèches ? Le ministre annonce la création de 40.000 places de crèches sur 5 ans. Il sait l'attente des jeunes parents dans ce domaine ... Sur quel budget ? Aucune annonce sur la question. On sait que le budget de la CNAF doit être revu à la baisse, et ceux des municipalités ou départements sont exsangues. Aucune création de postes ! Déjà aujourd'hui, des crèches collectives ne peuvent fonctionner à cause de cette pénurie en personnel qualifié. Entre 2000 et 2004, l'accueil en crèches a reculé de 3000 places, seule la formule "multi-accueil" a progressé. Le nombre est ridicule au regard des besoins. Sur 2, 3 millions d'enfants de moins de 3 ans, environ 500.000 ont des modes de garde non identifiés. Fin 2004, seulement 1,1 million sont couverts par une

prestation de garde ou un congé parental. Les besoins sont énormes. Il manque en réalité environ un million de places en crèches. La crèche est le mode de garde plébiscité par les parents.

Le CNDF revendique la multiplication des structures Petite Enfance, privilégie la crèche collective et le multi-accueil intégrant tous les modes de garde. Il exige la création massive de postes, une formation qualifiante, des statuts revalorisés, la mixité pour ces métiers si importants pour les générations futures. Il faut oser créer, au XXI<sup>ème</sup> siècle, un grand service public de la Petite Enfance comme l'est l'école Maternelle créée au XIX<sup>ème</sup> siècle, école que l'on nous envie de par le monde. Ce qui exige une toute autre politique, à commencer par un véritable budget. Faut-il rappeler le budget de l'Armée ? Le quatrième sous-marin nucléaire français coûte 90 milliards, sans compter son fonctionnement et ses 14 missiles. Les candidats aux élections (présidentielles, législatives, cantonales, municipales) seront invités à se positionner sur ces questions. Paris, le 8 novembre 2006

## **5 - Communiqué de presse du réseau "Encore féministes !"**

Lettre au directeur du magazine Psychologies

Monsieur, Vous avez choisi de mettre en couverture du numéro d'octobre de Psychologies ces mots : " cahier sexe : un peu de violence ne nuit pas ". Ce titre accrocheur et votre campagne massive de diffusion sur les parois des kiosques ont répandu cette idée dans le grand public. Il faut ouvrir le magazine pour découvrir que l'article de Flavia Mazelin Salvi s'intitule " Un peu de " violence" ne nuit pas, avec le mot violence mis à distance entre guillemets, et précise : " Pas de malentendu : nous ne faisons pas ici l'apologie de la brutalité en amour. " La violence, précise l'auteure, " est toujours alimentée par un sentiment d'impuissance ou de toute-puissance, où l'autre est, soit vécu comme un ennemi qu'il faut détruire, soit réduit à un objet que l'on peut utiliser à sa guise. " Rapprocher les mots sexe et violence, afficher l'idée que, en matière de sexe, " un peu de violence ne nuit pas " revient à faire " un peu" l'apologie de violences sexuelles. Celles-ci, qui portent atteinte à l'intégrité physique et morale d'une personne, sont un délit ou un crime.

Je vous rappelle qu'en France, selon le rapport d'Amnesty International (éd. Autrement, 2006), des actes graves de violence conjugale masculine sont commis contre une femme sur dix. C'est dans cette France-là, où une femme meurt tous les trois jours sous les coups de son mari ou compagnon, actuel ou ancien, que vous avez choisi de diffuser largement dans la rue ces mots " cahier sexe : un peu de violence ne nuit pas ". Trop de personnes se résignent à la violence comme si elle était naturelle ou inévitable, et vous, vous l'affichez comme souhaitable ! Avec le réseau "Encore féministes !" 2 745 personnes et associations, dans 42 pays, je vous demande de revenir sur ce sujet important dans un prochain numéro.

*Florence Montreynaud, responsable du réseau "Encore féministes !" Maison des femmes 163 rue de Charenton 75012 Paris, site : <http://encorefeministes.free.fr>*

## **REUNIONS, DÉBATS, COLLOQUES...**

### **6 - Collège de philosophie : Le féminin après le féminisme**

Le Collège de philosophie la plaisir de vous convier à sa prochaine séance le Samedi 18 novembre 2006 - Amphithéâtre Milne Edwards, 14h - 17h Escalier B 2<sup>e</sup> étage : Le féminin après le féminisme avec Claude HABIB & Irène THERY

Les séances se tiennent à l'Université Paris-Sorbonne - 17, rue de la Sorbonne 75005 Paris - Entrée libre dans la limite des places disponibles

### **7 - Cinquantième anniversaire du Code Tunisien**

Les Citoyennes des Deux Rives, le Comité pour le Respect des Libertés et des Droits de l'Homme en Tunisie et la Fédération des Tunisiens pour une Citoyenneté des Deux Rives organisent une rencontre à l'occasion du Cinquantième anniversaire du Code tunisien du Statut Personnel tunisien. Samedi 18 novembre 2006, 21 ter rue Voltaire 75011 Paris - Métro rue des Boulets 9h - 12h Ouverture : Premier axe : Droits des femmes et luttes pour la démocratie - Un modèle tunisien ? Ouverture Kamel Jendoubi président du Réseau Euro Méditerranéen des Droits de l'Homme

13h30 : Second axe : Droits des femmes et discriminations (Quand les discriminations raciales et les inégalités sociales conjuguent leurs effets) Ouverture Khedija Bourcart, adjointe au Maire de Paris

16h : Projection de courts-métrages, synthèse et clôture / Pot de l'amitié

Avec la participation de : Sayda Akremi (AISPP), Sophie Bessis (Historienne), Aïcha Ben Abdelmoula (Féministe algérienne), Khedija Cherif (ATFD), Monique Crinon (Cédétim), Azza Ghanmi (Féministe tunisienne), Raoudha Gharbi (LTDH), Saïda Khada (FFEME), Rabia Nciri (ADFM)...

### **8 - Inauguration de l'Institut Emilie du Chatelet pour le développement et la diffusion des recherches sur les femmes, le sexe et le genre**

Le mardi 28, amphithéâtre Marguerite de Navarre, Collège de France, 11 place Marcelin-Berthelot 75005 Paris (une pièce d'identité sera demandée à l'entrée)

L'Institut Emilie du Chatelet est le premier institut français consacré aux études sur le genre. Il a pour vocation de favoriser la visibilité de ces recherches, le renforcement du milieu qui les produit et leur diffusion au sein de tous les publics. Il s'attachera à créer de façon pérenne une interface avec les composantes sociales et politiques afin de faire évoluer la société dans le sens d'un véritable équilibre entre les hommes et les femmes.

Soutenu par le Conseil Régional d'Ile-de-France, il s'appuie sur diverses institutions scientifiques régionales ou nationales.

Programme :

9h15 - 9h45 - Ouverture

9h45 - 10h - Présentation de l'Institut Émilie du Chatelet - Françoise Barret-Ducrocq

10h - 10h20 - Recherches féministes : 30 ans après, une nouvelle étape - Michelle Perrot  
10h45 - 12h15 - Table-ronde - Les Instituts de recherche sur le genre a travers le monde  
12h15 - 12h30 - Présentation des allocataires doctorantes 2006 de l'IEC  
14h - 14h30 - Présentation du programme d'action de l'IEC - Éliane Viennot  
14h30 - 16h - Table-ronde Jeune recherche sur le genre : une démarche interdisciplinaire  
16h - 16h30 - Comprendre l'émergence et la persistance de l'inégalité entre les sexes : analyse anthropologique - Françoise Héritier  
16h45 - 17h15 - Pièces 'Élisabeth Jacquet de La Guerre, compositrice du XVIIe siècle - Florence Malgoire, Blandine Rannou, Anne-Marie Lasla  
17h15 - 17h45 - Lecture d'extraits de Beloved de Toni Morrison par l'auteure, et en français par Marie et cocktail  
Vous inscrire par mail : [iec@mnhn.fr](mailto:iec@mnhn.fr) ou par téléphone : 01 44 05 72 46

## **9 - Contre les violences faites aux femmes : une journée pour l'action en Ile de France**

Journée de sensibilisation, de formation et de réflexion organisée par l'association " Elu/es Contre les Violences faites aux Femmes ", Samedi 18 novembre 2006 de 9h à 18h30, Salle Jean Dame, 17, rue Léopold-Bellan 75002 Paris

Programme :

9h : Accueil

9h15 : Ouverture par Jacques Boutault, Maire du 2e arrondissement de Paris, Nicole Frydman, Conseillère municipale de Saint-Germain-en-Laye et Présidente de ECVF, et Claire Villiers, Vice-présidente du Conseil régional d'Ile-de-France et Trésorière de ECVF

9h30-11h30 : Table ronde 1 - Dispositifs départementaux d'action contre les violences faites aux femmes A partir de quatre expériences locales différentes : quelles actions et quels dispositifs ont été mis en oeuvre contre les violences faites aux femmes ? Quelles difficultés ont été rencontrées ? Quels leviers et supports ont été utilisés ? Quels partenariats ont été construits ? Quelle évaluation des résultats ?

Animée par Michèle Loup, Conseillère régionale Ile-de-France, avec les interventions de :

- l'Observatoire des violences envers les femmes de la Seine-Saint-Denis : Gilles Garnier, Vice-président du Conseil Général de Seine-Saint-Denis, Anne Jonquet, Conseillère municipale de Bobigny, Ernestine Ronai, responsable de l'Observatoire

- l'Observatoire des violences conjugales des Alpes de Haute Provence : Françoise Marotto, responsable du dispositif SOS Violences conjugales 04

- la Commission départementale d'action contre les violences faites aux femmes de la Réunion : Nassimah Dindar, Présidente du Conseil Général de La Réunion et Co-présidente de la Commission départementale d'action contre les violences faites aux femmes

- Frédérique Lebon, chargée de mission à la Délégation aux droits des femmes de la Réunion (sous réserve)

- l'Observatoire de l'Égalité femmes/hommes de la Ville de Paris : Odile Morilleau, responsable de l'Observatoire

11h30-12h : Echanges avec la salle et adoption de propositions d'actions à mettre en oeuvre

12h-13h30 : Déjeuner libre

13h30-14h : Présentation et lancement de la brochure de ECVF par Martine Gouriet, Conseillère générale des Hauts-de-Seine

14h-16h : Table ronde 2 - Comment dépasser les difficultés rencontrées dans l'élaboration et la mise en oeuvre des politiques publiques de lutte contre les violences faites aux femmes ?

A partir des expériences d'élus/ées dans des institutions allant du niveau municipal au niveau national en passant par le niveau départemental et régional. Animée par Geneviève Fraisse, ancienne Députée européenne

Avec les interventions de : Gaëlle Abily, Vice-présidente du Conseil régional de Bretagne, Eddie Ait, Conseiller régional d'Ile-de-France, Violette Baranda, Conseillère de Paris, Michelle Ernis, Conseillère municipale de Saint-Étienne du Rouvray, Anne Hidalgo, Première adjointe au maire de Paris, Valérie Pecresse, Députée des Yvelines, Béatrice Vernaudon, Députée de la Polynésie française

16h-17h : Débat avec la salle et adoption de propositions d'actions communes

17h : Cloture par Elisabeth Ackermann, Conseillère municipale de Morsang-sur-Orge et Secrétaire de ECVF et par Francine Bavay, Vice-présidente du Conseil régional d'Ile-de-France

17h30-18h30 : Moment festif avec Claude Michel, chanteuse féministe

Si vous souhaitez participer à cette journée, inscrivez-vous en envoyant un courriel à [ecvf@ouvaton.org](mailto:ecvf@ouvaton.org)

## **FILMS, LIVRES, SORTIES...**

### **10 - Vuyazi le caravansérail des femmes**

vous invite à partager un moment ensemble autour 'un goûter festif le 19 novembre à partir de 15h00 à la Maison des Femmes de Paris (espace non mixte) 163, rue de Charenton, 75012 Paris Métro : Reuilly diderot

Au programme : de la musique avec nos amies Claude Michel et son accordéon, Sana Jaziri et son Luth, les Voix Rebelles et bien d'autres... de la poésie avec Maha Abdeladhim, des créations artistiques de Dalila Aoudia, Audreen Thorez, et d'autres... la présentation des illustrations d'un livre pour enfants bientôt édité par Vuyazi, la présentation du projet de loi cadre sur les violences faites aux femmes porté par le CNDF. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la quinzaine initié par le CNDF contre les violences faites aux femmes.

Pour toutes info et pour vous inscrire : [vuyazi@free.fr](mailto:vuyazi@free.fr)

### **11 - 25 ans de Radio Libertaire**

A l'espace Olympe de Gouge 25 rue Merlin 75011 Paris les 18 et 19 novembre de 10h à 19h. De nombreuses émissions tiendront un stand, il y aura débats, musique et chansons. Dans le cadre de l'émission "Femme Libre", le Samedi 18 à 10h30, Elisabeth Claude présentera Olympe de Gouge ; Nicole Savey et Monique Surel Tupin raconteront et liront Louise Michel à deux voix à 16h ; Les Voix Rebelles chanteront à 17h15 et vous pourrez découvrir une exposition sur la pub sexiste autour de notre stand.

Vous trouverez le programme complet des 2 jours sur <http://rl.federation-anarchiste.org/>